

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



LIVRET D'ACCUEIL

DES NOUVEAUX PERSONNELS



EDITO

Vous venez d'intégrer l'Université de Perpignan Via Domitia et, au nom de toute la communauté universitaire, je vous souhaite la bienvenue.

Vous découvrirez une université pluridisciplinaire, humaine et engagée qui propose des formations qualitatives et innovantes et développe une recherche d'excellence. Vous intégrez une université tournée vers l'innovation et le numérique, une université ouverte sur son territoire et à l'international, engagée dans la réussite étudiante. Vous en devenez aujourd'hui les acteurs et faites partie d'une communauté de 900 personnels.

A la lecture de ce livret d'accueil, vous appréhendez les spécificités et les richesses de notre établissement. Il vous fournira quelques repères et vous permettra de mieux connaître votre environnement de travail. Les équipes sont à votre disposition pour compléter vos informations et répondre à vos demandes.

Vous découvrirez également de nombreux services qui vous donneront l'opportunité de trouver à l'Université de Perpignan, un épanouissement professionnel et personnel.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bienvenue.

Yvan Auguet,
Président de l'Université de Perpignan Via Domitia
Président de la Fondation UPVD

SOMMAIRE

- 4 L'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD)
- 6 La recherche et la formation
- 7 Le fonctionnement
- 8 Les instances de dialogue
- 9 Les syndicats
- 10 La formation continue des personnels
- 12 Les outils numériques
- 14 Les informations pratiques
- 16 La sécurité sur le campus
- 18 Les règles sanitaires COVID
- 20 L'organigramme
- 22 Le plan du campus du Moulin à vent

L'UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

Une université identitaire, pluridisciplinaire et innovante

En 1350, le Roi d'Aragon fonde l'Université de Perpignan. Elle se caractérise alors par une pluridisciplinarité qui n'a eu de cesse de se développer.

L'Université de Perpignan Via Domitia (UPVD) est une université à taille humaine, pluridisciplinaire, ouverte à l'Occitanie, la Catalogne Sud et l'international. Elle bénéficie d'une implantation géographique stratégique, entre mer et montagne et à la croisée de trois métropoles : Montpellier, Toulouse et Barcelone.

L'UPVD affirme une identité marquée autour de ses forces et compétences pour créer une dynamique collective adaptée aux enjeux des changements globaux.

Ainsi, l'Université de Perpignan Via Domitia bénéficie d'atouts indéniables et de savoir-faire uniques reconnus internationalement.

Une université mobilisée autour de l'Homme dans son environnement

Les formations et la recherche de l'Université de Perpignan se mobilisent autour de l'Homme dans son environnement, étudié sur des temps longs (depuis 560 000 ans) pour s'adapter aux nouvelles contraintes, assurer les transitions attendues et proposer des solutions futures. Cela concerne autant l'adaptation des plantes aux changements climatiques que les effets induits en parasitologie, la nécessité de développer des techniques de restauration halieutique ou le traitement des plastiques en mer. Il s'agit également d'inventer les énergies de demain, créer les réglementations à venir susceptibles d'inciter à plus de durabilité ou encore imaginer une perception nouvelle de l'Homme dans son environnement.

Une université engagée

Consciente de son rôle au regard des enjeux contemporains, l'UPVD s'est donnée pour mission de soutenir l'innovation et la créativité afin de contribuer pleinement au développement socio-économique et au rayonnement de son territoire, notamment dans un contexte euro-régional. Cette innovation se traduit aussi par un engagement fort dans la transformation nécessaire des enseignements afin d'accompagner la réussite étudiante. Sa recherche performante et ses plateformes technologiques, particulièrement tournées vers le développement durable lui permettent de répondre aux défis environnementaux et sociétaux actuels.



Les chiffres clés de l'UPVD

9 500 étudiants

2 500 étudiants étrangers avec 120 nationalités

130 diplômés

4 facultés

3 instituts

1 école d'ingénieurs

17 laboratoires de recherche et 1 fédération

450 enseignants-chercheurs et chercheurs

440 personnels administratifs et techniques

7 sites de formation et de recherche :

Perpignan (campus du Moulin à vent, campus Mailly, Tecnosud), Canet-en-Roussillon, Font-Romeu, Tautavel, Narbonne, Carcassonne, Mende.



Des enseignants-chercheurs travaillant dans la réserve marine de Banyuls

LA RECHERCHE

17 laboratoires de recherche et une fédération pluridisciplinaire

7 laboratoires d'excellence dans divers domaines : solaire, agronomie, écosystèmes coralliens, biodiversité, Méditerranée, entrepreneuriat.

1 équipement d'excellence dans le domaine du solaire

➔ Les grands axes de recherche

- Fonctionnement du vivant et écologie
- Dynamique des environnements et des anthroposystèmes
- Energies renouvelables, procédés et matériaux associés
- Théorie, systèmes complexes, modélisation
- *Méditerranées* : culture, territoires, patrimoines, marchés

LA FORMATION

4 facultés : Sciences Exactes et Expérimentales (SEE), Sciences Juridiques et Economiques (SJE), Lettres et Sciences Humaines (LSH), Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

3 instituts : Institut Universitaire de Technologie (IUT), Institut d'Administration des Entreprises (IAE), Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT)

1 école d'ingénieurs : Sup'EnR

➔ Les domaines de formation

- Droit, économie, gestion
- Sciences, technologie, santé
- Sciences humaines et sociales
- Arts, lettres, langues
- Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

LE FONCTIONNEMENT

Les conseils et les commissions

La gouvernance

La gouvernance de l'établissement est organisée de façon démocratique : l'université est dirigée par un président élu pour quatre ans par les membres du Conseil d'Administration, eux-mêmes élus par l'ensemble de la communauté universitaire (étudiants, personnels administratifs, enseignants et enseignants-chercheurs). Le président est assisté dans sa tâche par des vice-présidents élus qui animent les deux conseils centraux. Le Président préside tous les conseils.

Président : Yvan Auguet

1- Le Conseil d'Administration (CA)

Il détermine la politique de l'établissement en délibérant notamment sur le contenu du contrat d'établissement. Il vote le budget et approuve les comptes.

Vice-présidente au Conseil d'Administration, à l'allocation des moyens et au patrimoine durable : Sophie Masson

2 - Le Conseil Académique (CAC)

Il regroupe les membres de la Commission Formation et Vie Universitaire et ceux de la Commission Recherche. Il est notamment consulté sur les questions liées au recrutement et aux carrières des enseignants-chercheurs.

Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU)

Le Conseil Académique Commission Formation et Vie Universitaire est consulté sur les orientations des enseignements de formation initiale et continue, sur les demandes d'accréditation des formations, sur les projets de nouvelles filières et sur l'évaluation des enseignements. Il traite toutes les questions touchant à la vie étudiante.

Vice-présidente Formation : Annick Truffert

Commission Recherche (CACR)

Le Conseil Académique Commission Recherche est consulté sur les orientations politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que sur la répartition de l'ensemble des moyens affectés aux équipes de recherche.

Vice-présidentes Recherche : Samira El Yacoubi et Mercè Pujol

Les instances de dialogue



Le Comité Technique (CT)

Le Comité Technique concerne l'ensemble des personnels, enseignants et BIATSS. Cette instance de concertation donne son avis sur le projet de l'établissement, son organisation et son fonctionnement ainsi que sa gestion interne des ressources humaines.

La Commission Paritaire d'Établissement (CPE)

Compétente à l'égard de l'ensemble des personnels BIATSS, cette commission est consultée sur les décisions individuelles soumises à la CCP.

La Commission Consultative Paritaire (CCP)

La CCP est compétente pour les agents non titulaires. Elle est consultée facultativement sur les questions individuelles relatives aux agents non titulaires.

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT)

Le CHSCT est l'organe de concertation sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail dans l'établissement. Il contribue à la protection de la santé et à la sécurité des agents au travail.

Les syndicats représentatifs *



CGT-FERC-SUP

« La CGT-FERC-SUP est un syndicat de l'UPVD qui garantit les droits de tous les agents (titulaires/contractuels, BIATSS/enseignants). Acteur important du dialogue social entre les élus, les directions et les agents, leurs représentants siègent aux différentes instances et assurent la défense collective et individuelle de l'intérêt de tous. Vous pouvez les rencontrer tous les mardis de 12h15 à 13h45. Le local est situé, place de l'arbre solaire, accolé à l'amphi 3. »

Le secrétaire : Alexandre Vivier-Merle

Contact : cgt@univ-perp.fr



SNESUP-FSU

« Le SNESUP (Syndicat national de l'enseignement supérieur) est l'un des syndicats nationaux de la FSU (Fédération syndicale unitaire). Il syndique l'ensemble des enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s exerçant dans les établissements publics d'enseignement supérieur, dont il est clairement le 1^{er} syndicat comme l'attestent les résultats des dernières élections professionnelles. Au CNESER, les listes SNESUP arrivent également en tête. Cette forte représentativité s'illustre aussi au CNU. A l'UPVD, le SNESUP compte des élu-e-s dans tous les conseils centraux (CT, CAC, CA) et la plupart des conseils de composantes. Vous pouvez vous rapprocher de la section syndicale locale :

- Pascal Noguès & Romain Petiot : cosecrétaires

- Anne-Véronique Fabre : trésorière. »



SNPTES

« Organisation empreinte d'humanisme, le SNPTES (Syndicat national des personnels titulaires et contractuels de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la culture) est attaché, depuis ses origines, aux valeurs républicaines. Le SNPTES conduit son action en toute indépendance au travers de ces valeurs démocratiques. Le SNPTES, c'est aussi la volonté de négocier au travers d'un dialogue social constructif et la force de s'opposer lorsque cela est nécessaire. Bien implanté localement, nous sommes présents majoritairement dans toutes les instances et groupes de travail et force de proposition pour tous nos collègues. »

Délégué : Mickaël Bréard

Contact : snptes-upvd@univ-perp.fr

LA FORMATION CONTINUE DES PERSONNELS

Une politique de formation ouverte à tous

En suivant les axes stratégiques de l'établissement, les priorités interministérielles et ministérielles et les besoins des personnels, la Direction des Ressources Humaines, le service de la formation continue des personnels, concours, développement des compétences, met en œuvre une série d'actions destinées à maintenir et développer les compétences de l'agent au cours de sa carrière. La formation continue a ainsi pour mission de favoriser :

- l'adaptation immédiate à son poste de travail (T1)
- l'adaptation à l'évolution prévisible des métiers (T2)
- le développement des qualifications ou l'acquisition de nouvelles qualifications (T3)

Le droit à la formation continue des personnels s'applique à chaque agent, tant fonctionnaire que contractuel.

Des dispositifs adaptés aux besoins de chacun

■ **le Compte Personnel de Formation (CPF)** remplace le DIF depuis le 01/01/2017 pour les agents de la Fonction Publique. Le CPF permet à tout agent public titulaire ou contractuel d'accéder à une qualification ou de développer ses compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle. Chaque agent dispose sur le site www.moncompteactivite.gouv.fr d'un espace personnel sécurisé lui permettant d'activer son CPF. Pour une personne travaillant à temps complet, le compte est alimenté à raison de 25h par année de travail dans la limite d'un plafond de 150h.

■ **la Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE)** permet d'obtenir une certification professionnelle par la validation des acquis de son expérience, notamment professionnelle. On entend par certification professionnelle, l'obtention de tout ou partie d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle. Chaque agent peut bénéficier d'un congé de temps de service par an et par validation pour suivre des actions de formation en vue d'une VAE.

■ **le bilan de compétences** permet d'analyser ses compétences professionnelles

et personnelles, ses aptitudes et ses motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et le cas échéant, de formation.

■ **le Congé de Formation Professionnel (CFP)** dont la durée ne peut excéder trois années pour l'ensemble de la carrière, permet aux agents de parfaire leur formation personnelle par le biais de stages de formation à caractère professionnel ou personnel qui ne leur sont pas proposés par l'administration ou par des actions organisées par l'administration en vue de la préparation aux concours administratifs.

■ **la demande individuelle de formation** est ouverte à chaque agent qui peut suivre une formation prévue dans le cadre du plan de formation de l'UPVD, diffusé sur le site de l'UPVD, espaces personnels à l'adresse <https://www.univ-perp.fr/fr/espaces/personnels/>

La procédure

Chaque action de formation doit être visée et validée par le supérieur hiérarchique. Après accord, la présence de l'agent est obligatoire. Toute absence non justifiée sera relevée et remettra en cause l'obtention d'une future action de formation.

Pour toutes demandes, rapprochez-vous du service DRH (service de formation continue des personnels, concours, développement des compétences) :

Bâtiment A, rez-de-chaussée, bureaux A-010 et A-008

drh-formationpersonnel@univ-perp.fr - 04 68 66 20 29



Campus de Font-Romeu

LES OUTILS NUMÉRIQUES

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'université de Perpignan met à votre disposition un environnement numérique de travail (ENT) afin de faciliter vos tâches journalières et vos missions. L'ENT vous offre de nombreux services numériques qui permettent de gérer vos besoins tout au long de l'année, accessibles depuis le site de l'UPVD www.univ-perp.fr

Webmail

En plus de la messagerie *Thunderbird* disponible directement sur votre poste de travail, le webmail de l'université est une application en ligne qui vous permet de consulter votre messagerie électronique à partir d'un simple navigateur Web. Vous pouvez ainsi consulter votre messagerie depuis n'importe quel lieu et depuis n'importe quel ordinateur relié à internet.

Dépôt de fichiers

Dans l'onglet *Travail collaboratif*, *Services Renater*, *FileSender*, vous pouvez stocker temporairement des fichiers ou dossiers lourds afin de les transférer plus facilement par mail. Vous pouvez ainsi partager les données trop volumineuses (photos ou vidéos par exemple) que refuse votre boîte d'envoi en copiant simplement le lien de téléchargement fourni par l'application.

Ticket numérique

L'onglet *Numérique* de votre ENT permet de relayer toutes demandes ou incidents concernant l'informatique (poste de travail, logiciels, réseaux...), l'audiovisuel (sonorisation, vidéoprojecteurs, visioconférence...) et la téléphonie. La création d'un ticket entraîne sa prise en charge par un agent de la DSI qui répondra au plus vite à votre requête.

Ticket patrimoine

Sur le même modèle que l'onglet *Numérique*, l'onglet *Patrimoine* permet de déposer toutes demandes de logistique, de maintenance, de réservation de voiture de service ou de réservation de salle. Les tickets déposés sont transmis aux agents du service technique qui peuvent intervenir sur site.

Annuaire

Vous trouverez sur votre ENT un annuaire électronique interne des personnels et des étudiants. La recherche s'effectue par nom ou par service.

Gestion administrative

L'ENT est aussi un outil de gestion des ressources humaines. Il vous permet d'accéder directement à votre dossier administratif, de saisir votre planning hebdomadaire de travail, de déposer vos demandes de congés ou de formation.

Vos bulletins de salaire en ligne

La Direction générale des Finances publiques met à disposition de tous les agents publics (titulaires et contractuels), l'ENSAP, l'Espace Numérique Sécurisé de l'Agent Public. Ce service vous donne accès à vos bulletins de paie et attestations fiscales. Tous les documents sont archivés et conservés à vie de façon sécurisée.

Intranet administratif

L'intranet est une base de données administratives (formulaires, ordres de mission, circulaires, procès verbaux...) accessible depuis le site internet de l'UPVD.

Wifi sur le campus

L'Université de Perpignan propose un accès gratuit au wifi depuis de nombreuses zones du campus. Cet accès vous permet de vous connecter à internet à partir des mêmes identifiants employés pour accéder à votre session de travail ou à votre ENT personnel.

Suivez l'UPVD sur les réseaux sociaux

L'UPVD est présente sur les réseaux sociaux (**Facebook, LinkedIn, Twitter, Instagram**). Personnels et étudiants sont invités à échanger sur les pages de l'UPVD et participer ainsi à la vie universitaire. Découvrez également les vidéos de l'UPVD sur **YouTube**.

Suivez l'UPVD sur l'application mobile *Université de Perpignan*



Pour connaître toutes les informations importantes en temps réel, téléchargez l'application « Université de Perpignan » et restez connectés avec votre université.

Disponible sur iPhone (Appstore) et Android (Playstore)

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Carte multiservices

Pour les personnels, cette carte fait office de carte d'identité professionnelle. Elle permet d'accéder aux points de restauration du CLOUS (*via* le système de paiement IZLY), à la bibliothèque universitaire et au parking du personnel.

Action sociale

Le Service de l'Action Sociale (SAS) est chargé de l'information et de la gestion des prestations sociales. Il œuvre en faveur de l'amélioration de la situation sociale des personnels. 04 30 19 23 13 - Poste interne : 23 03 - sgas@univ-perp.fr - bât. H

Micro-crèche UPVD « Les Ecureuils »

La micro-crèche de l'UPVD, située sur le campus du Moulin à Vent (chemin Passio Vella) accueillent les enfants du personnel du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00. Renseignements et inscriptions : mc.lesecureuils@enfancelr.fr

Culture

Événementiels et ateliers culturels gratuits sont ouverts toute l'année aux membres de la communauté universitaire. 04 68 66 20 41 - cendrine.hernandez@univ-perp.fr

CASUP

Une association type « comité d'entreprise » pour le personnel de l'université (réductions spectacles, loisirs, sorties, arbre de Noël...). 04 68 66 17 70 - casup@univ-perp.fr

Sport

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives propose une offre complète d'activités à des tarifs préférentiels dont peuvent bénéficier les personnels de l'UPVD. 04 68 66 20 14 - sec-suaps@univ-perp.fr

Restauration

Le CLOUS de Perpignan vous offre la possibilité de manger à prix maîtrisé au sein même du campus. Le restaurant universitaire, les cafétérias (centre pinède et face à la bibliothèque universitaire) et le food truck (place de la cafétéria et devant l'IUT) vous permettent de manger sur place ou à emporter toute la journée.

Boutique

Une boutique officielle se trouve au centre du campus pour toutes vos envies de cadeaux, papeterie et vêtements estampillés UPVD. 04 68 66 17 93 - boutique@univ-perp.fr



Campus du Moulin à vent

LA SÉCURITÉ SUR LE CAMPUS

Les acteurs de la prévention

Répartis dans toutes les composantes, les acteurs de la prévention sont sur le terrain ; ils ont pour tâche de conseiller les chefs de service auprès desquels ils sont placés, dans le suivi des règles de santé et de sécurité au travail.

Le conseiller prévention :

Jérémy Afchain, 04 68 66 21 00

La sécurité incendie :

Stéphane Bazela : 04 68 66 22 00

Le vigile (de 14h à 8h du matin) :

06 27 68 30 51

Le Service de Santé Universitaire (SSU) :

04 68 66 21 16

Pôle Santé au Travail 66 (PST66) :

04 68 95 82 43

Le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail - CHSCT

Les assistants de prévention

Les droits et obligations des agents et des usagers

Le document unique

Le document unique d'évaluation des risques professionnels transcrit, pour chaque unité de travail, l'évaluation des risques. Il permet de déterminer les mesures de prévention et reste consultable par tous auprès de la composante ou du conseiller prévention.

Le registre santé sécurité au travail

Il est mis à disposition des personnels et usagers dans chaque composante ; il permet de consigner toutes les observations (incident, dysfonctionnement) et les suggestions relatives à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail.

Règles générales de sécurité

- Identifier et prendre connaissance des **consignes de sécurité et du règlement intérieur** de l'UPVD et de la structure d'accueil (faculté / laboratoire)
Disponibles sur www.univ-perp.fr, rubrique L'UPVD / Actes réglementaires.

- Respecter les **règles de circulation et de stationnement**

- Éviter l'**encombrement des couloirs**, issues de secours, etc.

- Connaître la signification des panneaux de signalisation et les respecter

- Utiliser les **équipements de protection collective et individuelle** mis à votre disposition

- Lire l'étiquette figurant sur l'emballage en cas d'utilisation d'un produit chimique

- Respecter les **horaires de présence** dans les locaux

- Participer aux **exercices obligatoires d'évacuation**

- Faire remonter, par le biais du registre santé sécurité au travail, tout incident ou dysfonctionnement

Retrouvez le **guide vigilance attentat** dans la rubrique *Pratique* du site de l'UPVD.



Campus de Narbonne

LES RÈGLES SANITAIRES COVID

Le respect des règles sanitaires par les usagers et les personnels, même vaccinés, est indispensable pour éviter toute nouvelle vague de contamination.

Le port du masque est obligatoire sur tous les campus de l'UPVD, en intérieur et en extérieur, y compris lorsque la distanciation physique est possible. Par conséquent, et jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est imposé pendant toutes les séances d'enseignement (CM, TD, TP) et dans les bureaux à plusieurs collègues.

Quelques consignes simples

- Se laver très régulièrement les mains, notamment avant de rentrer dans les locaux et après avoir manipulé des objets partagés
- Respecter la distanciation physique de 2 mètres entre chaque personne
- Porter obligatoirement un masque en intérieur et en extérieur
- Respecter les règles de circulation, de distanciation et les gestes barrières affichés. Des consignes spécifiques seront à appliquer pour l'accès à certains services à l'étudiant (scolarités, bibliothèques, ...) ou locaux spécifiques (amphithéâtres, locaux étudiants, ...).
- Ne pas partager le matériel (cahier, stylo, agrafeuse, ...)
- Désinfecter régulièrement les surfaces de contact (table, poignées, accoudoirs, ...) et les équipements partagés (cellophane si difficile : clavier...).
- Mettre à disposition une solution hydroalcoolique
- Aérer les locaux dès que possible.

Le passe sanitaire

Il n'est pas nécessaire pour travailler et suivre les enseignements sur les campus de l'Université de Perpignan. Toutefois, il est exigé dans le cadre de manifestations, activités culturelles, sportives ou scientifiques accueillant des personnes extérieures ou lors de moments de convivialité (avec boissons et collations systématiquement, quel que soit le nombre de personnes réunies ou dès l'instant où plus de 50 personnes sont réunies). Pour les activités hors des campus (stages et apprentissages en entreprise, manifestations, pratiques sportives, ...), il peut être exigé par la structure d'accueil.

Des équipements mis à votre disposition

- Masques lavables / jetables (spécifiques si pathologie *via* médecin du travail)
- Gel hydroalcoolique (individuel et collectif)
- Visières de protection et/ou parois de protection (enseignement / accueil public)
- Désinfection (spray désinfectant / papier absorbant / lingettes)
- Contenants pour déchets souillés et/ou à risques (gants /masques /mouchoirs).

Le renouvellement de ces équipements ou les demandes spécifiques (visières / écrans plexi / manifestations exceptionnelles) se fait par service/composante *via* l'outil rendez-vous : <https://rendez-vous.univ-perp.fr/> ou jeremy.afchain@univ-perp.fr

Signalement

Vous êtes positif à la COVID-19 ? Cas contact à risques ? Vous avez l'obligation de vous signaler auprès de votre supérieur hiérarchique ou du responsable administratif de votre composante ou structure de recherche.



Vice-président(e)s délégué(e)s

Insertion Professionnelle : Laurent Cavaignac
Vie Étudiante et Culture : Caroline Perche
Stratégie Numérique : Sylvain Chatry
Valorisation Recherche et Entrepreneuriat : Jérôme Boissier
Proximité, Médiation et Déontologie : Hervé Blanchard
Relations Internationales : Jonathan Pollock

Fondation UPVD

Président : Yvan Auguet
Directrice : Florence Fabre

Fonctionnaire Sécurité Défense (FSD) : XXXXXX

Resp. Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) : Stéphane Branchoux

Recherche

Unités de Recherche

UNITÉS MIXTES DE RECHERCHE (UMR) - UNITÉ DE SERVICE et de RECHERCHE (USR) :

LGDP – Laboratoire Génome et Développement des Plantes

Directeur : Olivier Panaud

IHPE – Interactions Hôtes, Pathogènes Environnement

Directeur : Christophe Grunau

CEFREM – Centre de Formation et de Recherche sur les Environnements Méditerranéens

Directeur : Wolfgang Ludwig

CRIOBE – (USR) - Centre de Recherche Insulaires et Observatoire de l'Environnement

Directeur : Annaïg Le Guen

ART-DEV – Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement

Correspondants UPVD : Marion Podesta et Sylvain Rode

HNHP – Histoire Naturelle de l'Homme Préhistorique

Directeur : Jean-Jacques Bahain

FRAMESPA – Groupe Histoire Sociale

Correspondant UPVD : Patrice Poujade

UNITÉS DE RECHERCHE (UR) :

LAMPS – Laboratoire de Mathématiques et Physique

Directeur : Robert Brouzet

LIPSEM – Laboratoire Interdisciplinaire, Performance Santé, Environnement de Montagne

Directeur : Eric Fruchart

CORHIS – Communication, Ressources Humaines et Intervention Sociale

Correspondant UPVD : Manuel Boucher

CRESEM – Centre de Recherche sur les Sociétés et Environnements en Méditerranée

Directeur : Martin Galinier

CDED – Centre de Droit Économique et de Développement

Directeur : Mathieu Doat

PROMES – Procédés, Matériaux et Énergie Solaire

Directrice : Françoise Bataille

UNITÉ PROPRE DE RECHERCHE (UPR) :

ÉQUIPES DE RECHERCHE :

BAE-LBBM – Biocapteurs, Analyses, Environnement

Correspondant UPVD : Thierry Nogueur

MRM – Montpellier Research in Management

Correspondante UPVD : Fabienne Villeséque-Dubus

LIRMM – Digits, Architectures et Logiciels Informatiques

Correspondant UPVD : Philippe Langlois

IMAGES-ESPACE DEV. – Institut de Modélisation et d'Analyses en Géo-Environnement et Santé

Correspondante UPVD : Franck Touratier

FÉDÉRATIONS DE RECHERCHE :

FREE – FR « Énergie, Environnement » - **Directeur** : Laurent Thomas

Plateformes technologiques

BIO-ENVIRONNEMENT – Biotechnologie et biologie moléculaire

Bio2Mar – Biodiversité et biotechnologies Marines

EnRMAT (C2M-CESP) Énergies Renouvelables – Matériaux – Applications et Transferts

CREM – (Le Barcarès) Centre de Recherche sur les Eco-systèmes Marins

ANIMALERIE UPVD

PLATEFORME CRIOBE MOOREA

Président

Yvan Auguet

Vice-président

CA Moyens et Patrimoine Durable
Recherche : Mercé Pujol et Sarah
Formation : Annick Truffert

Directrice générale

Alexandre

Appui Administratif

Directeur

Direction des Ressources Humaines

Directrice : Simone Servet

Direction des services financiers et comptables

Directrice : Sabine Bénédizet

Direction des Services Techniques

Directeur : Georges-Henri Pajot

Direction des Opérations Immobilières

Directeur : Yves Rousseau

Direction des Systèmes d'Information

Directeur : Jérôme Sarda

Services

Service des Études, de la Vie Étudiante, de l'Orientation et de l'Évaluation (SEVEOH)

Référent politique : VP-Formation

Responsable administrative : XXXX XXXX

Service de l'Insertion Professionnelle - SIP

Référent politique : VP-Insertion

Responsable administrative : XXXX XXXX

Service de la Recherche et de la Valorisation - SRV

Référent politique : VP-Recherche

Responsable administrative : XXXX XXXX

Service des Relations Internationales - SRI

Référent politique : VP-Relations Internationales

Responsable administrative : XXXX XXXX

PLATeforme d'Innovation pour une Université - PIU

Référent politique : VP-Numérique

Responsable administrative : XXXX XXXX

Service de l'Action Sociale - SAS

Référent politique : VP-Proximité

Services de l'Université

Service des Activités Industrielles et Commerciales - SAIC

Directeur : XXXX XXXX

Service de la Formation Continue et de l'Alumni - SFC

Directeur : Frédéric Brajou

Service Commun de la Documentation - SCDD

Directeur : Audrey Bellant

Service Universitaire des Activités Physiques - SUAP

Directeur : Yvan Verdité

Service de Santé Universitaire - SSU

Référent politique : VP-Vie Étudiante

Responsable : Docteur Véro

Identifiant
UGUET
Identifiant(e)s
Responsable : Sophie Masson Co-responsable : Amira El Yacoubi
Adresse des services
11800 Perpignan

Cheffe de cabinet	Thalia Voet
Communication et culture	Fanny Guyonnet
Conseiller prévention	Jérémy Afchain
Service des affaires institutionnelles et juridiques	Julien Cauvet
Chargé de mission développement durable et prospective immobilière	Yves Rousseau
Cellule d'aide au pilotage et contrôle de gestion	Charley Darbousset
Sûreté immobilière et sécurité incendie	Michel Molle Stéphane Bazala
Agent comptable	Sabine Bénézet

Administratif
Formations
Formations continues
Formations diplômées
Formations diplômées
Services
OrientatIon et de l'appui au Handicap - Information et VP-Vie Étudiante et Culture Responsable : Karine Le Gal
Formation Professionnelle Responsable : Laura Krenn
SRV Recherche et VP-Valorisation de la recherche Responsable : Audrey Pagès
Formations Internationales Responsable : Sandrine Canadas
Programme nuMÉRiséE-Platinum Responsable : Latifa Porta
Formations de proximité, méditation et déontologie
Formations communes
Formations Spécialisées – SAIC
Formations de Recherche – SFCA
Formations de Recherche et Sportives – SUAPS
Formations de Recherche Étudiante et Culture Responsable : Sandrine Dorion

Formation
Facultés
Faculté des Lettres et Sciences Humaines - LSH Directeur : Henry Tynne Responsable Administratif : Régine Gil
Faculté des Sciences Juridiques et Économiques - SJE Directeur : Jacobo Rios Rodríguez Responsable administrative : Clémence Rode
Faculté des Sciences Exactes et Expérimentales - SEE Directeur : Frédéric Thiery Responsable administrative : Isabelle Olivé
Sup'EnR - Directeur : Régis Olivès
Faculté STAPS Directeur : Grégory Doucende Responsable administrative : Tatiana Pary
Instituts
Institut Universitaire de Technologie - IUT Directeur : Maxime Estabén Responsable Administrative : Fanny Bellahsene
Institut d'Administration des Entreprises - IAE Directeur : Michel Mannarini Responsable Administrative : Nathalie Pellegrin
Institut Franco Catalan Transfrontalier - IFCT Directeur : Alain Baylac-Ferrer Responsable Administrative: Michèle Pemier
Écoles doctorales
ENERGIE ENVIRONNEMENT (ED 305) Directeur : Nicolas Inguimbert
INTER-MED (ED 544) Directeur : Yves Picod
Presses Universitaires de Perpignan (PUP)
Directeur : Jean Peytavi-Dixonne

LE PLAN DU CAMPUS DU MOULIN À VENT

Un plan interactif est disponible sur le site de l'UPVD et sur l'application mobile Université de Perpignan.

UNIVERSITÉ
PERPIGNAN
VIA
DOMITIA



-  Accueil
-  Amphis
-  RU
-  Cafétérias
-  Parkings

SERVICES

SCOLARITÉ CENTRALE

- A** SRI / ERASMUS
Service des Relations Internationales
- SRV
Service de la Recherche et de la Valorisation
- BAEH
Bureau d'Accueil des Étudiants en situation de Handicap
- B** BAIO
Bureau d'Accueil, d'Information et d'Orientation
- Z SFCA
Service de la Formation Continue et de l'Alternance
- F2** CENTRE DE LANGUES
-  SIP
Service Insertion Professionnelle

FACULTÉS & INSTITUTS

- IAE** IAE
Institut d'Administration et des Entreprises
 - Y** LSH
Lettres et Sciences Humaines
 - C** SEE
Sciences Exactes et Expérimentales
 - P** IFCT
Institut Franco Catalan Transfrontalier
 - FI** SJE
Sciences Juridiques et Économiques
 - IUT** IUT
Institut Universitaire de Technologie
- 1 Dépt. GLT
Gestion Logistique et Transports
 - 2 Administration
 - 3 Dépt. GB
Génie Biologique
 - 4 Dépt. GEA
Gestion des Entreprises et des Administrations
 - 5 Dépt. GIM
Génie Industriel et Maintenance





Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00

www.univ-perp.fr



Application mobile *Université de Perpignan*
Disponible sur Appstore ou Playstore



Retrouvez l'Université de Perpignan (UPVD) sur les réseaux sociaux



Service communication
sec-comm@univ-perp.fr
33 (0)4 68 66 21 23

Directeur de publication : Yvan Auguet, président de l'UPVD
©photos : Pascale Marchesan, Gilles Saragoni, UPVD